

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS  
(HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025**

Séance du jeudi 10 avril 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le **vendredi 28 mars 2025** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h00, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Nombre de conseillers municipaux présents : 10  
Nombre de votants : 10 + 3 POUVOIRS

Présents (10) : Mesdames BULEUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; HARZO Marie ; ALEXANDRE MEYZIE Florence  
Messieurs BRIAND Sébastien ; BIBOLLET Maxime ; ALBANEL Xavier

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (3) : M. PERRISSIN-FABERT Frédéric donne pouvoir à M. ALBANEL Xavier  
M. LAMBERSSENS Dominique donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie  
M. BASTARD-ROSSET Benoît donne pouvoir à Mme HARZO Marie

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

**DELIBERATION  
N° 2025-014**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2025**

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif 2025 et précise que :

Conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT, le conseil municipal peut autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7.5%

Investissement : 7.5%

Le conseil après avoir entendu le Maire et délibéré à l'unanimité des votants :

DECIDE de voter le budget primitif 2025 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et Recettes : 1 049 883,78 €

Investissement : Dépenses et Recettes : 1 144 422,54 €

AUTORISE le Maire à mettre en œuvre la fongibilité des crédits comme énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Nathalie BULEUX

*Buleux*